



Le réseau
de transport
d'électricité

Lettre
d'information
Juillet 2025

n°3

Restructuration du réseau électrique entre Chaingy et Dambron

Concertation continue : une réunion publique d'information à Sougy

L'augmentation des flux d'électricité prévue dans les années à venir nécessite de renforcer le réseau à très haute tension en Centre-Val de Loire.

Pour répondre à cet enjeu, **RTE prévoit la création d'une ligne électrique aérienne à 400 000 volts entre Chaingy et Dambron.**

Ce projet permettra de doubler les capacités de transit d'électricité sur cet axe.

Après la concertation préalable du public à l'automne 2024, le projet est entré dans une phase de « concertation continue ».

Cette étape a pour objectifs de garder le public informé sur l'état d'avancement du projet et de poursuivre les échanges avec l'ensemble des parties prenantes. Dans ce cadre, RTE a organisé **une réunion publique (sous l'égide de la CNDP), le 25 juin dernier à Sougy (45), rassemblant une trentaine de personnes** qui ont pu prendre connaissance de l'avancée du projet, échanger sur différentes thématiques dont les champs électromagnétiques ou les indemnisations agricoles et poser leurs questions.





L'ACTU DU PROJET

Laurent Brimbeuf

Directeur du projet

Après la validation du fuseau de moindre impact fin 2024, la concertation se poursuit avec les parties prenantes. Au printemps, l'équipe du projet est allée à la rencontre des dix communes concernées par le fuseau (huit dans le Loiret et deux en Eure-et-Loir), pour leur présenter les différentes solutions techniques possibles. Ces échanges couplés

à nos études techniques et environnementales ont permis de préciser un tracé pour **la future ligne, qui s'implantera dans le couloir de lignes existant entre Chaingy et Dambron, en lieu et place de deux des trois lignes à 225 000 volts actuelles.**

Par ailleurs, les études de détails vont se poursuivre, en parallèle du dépôt du dossier de Demande d'Utilité Publique (DUP), prévu en septembre. Ce dépôt permet aux services de l'Etat de statuer sur le caractère d'intérêt général du projet et d'examiner le périmètre au sein duquel RTE sera autorisé à construire la future ligne électrique. C'est une bande d'environ 100 mètres de large, appelée « bande de DUP ».



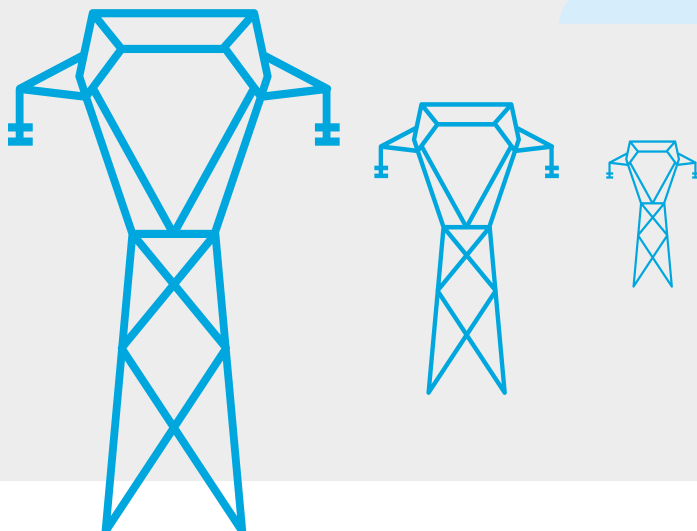
Dans le couloir de lignes électriques entre Chaingy et Dambron, l'implantation de la future ligne à 400 000 volts est envisagée en lieu et place de deux des trois lignes à 225 000 volts qui seront supprimées.



Le saviez-vous ?

Dans le cadre de ce projet, environ 145 pylônes seront supprimés puis valorisés. Tandis qu'environ 65 pylônes à 400 000 volts seront construits.

Ces chiffres feront l'objet d'ajustements suite à la concertation et aux études de détail, qui auront lieu dans les prochains mois.



3 QUESTIONS À...

**Carole
Lacaze**

*Responsable de la
concertation du projet*



Quel bilan tirez-vous de cette nouvelle rencontre avec le public ?

Cette rencontre avec le public, a été enrichissante et très participative.

Les riverains, les agriculteurs et les élus ont des questions sur ce projet, sur son processus d'élaboration, sur les choix effectués et les prochaines étapes administratives et de concertation. Il y a une réelle attente sur le tracé de détail car la démarche « en entonnoir », guidée par la séquence « éviter, réduire, compenser, » peut paraître considérable pour le public avec ses différentes étapes : définition d'une aire d'étude, détermination d'un fuseau de moindre impact puis élaboration d'un tracé de principe et enfin la présentation d'un tracé de détail...

Le chemin et le temps peuvent sembler longs avant d'arriver à l'étape où l'on précise l'implantation exacte du nouvel ouvrage en association avec les propriétaires et les exploitants.

Mais c'est aussi ce temps-là qui nous permet de mener une concertation sereine et de tirer des enseignements des échanges avec tous les publics pour affiner au fur et à mesure le périmètre d'implantation de la nouvelle ligne et définir la meilleure solution technique, économique, environnementale et sociétale.

Comment allez-vous intégrer ces éléments dans la suite du projet ?

En continuant à travailler avec le territoire et en poursuivant notre démarche de rencontres des personnes directement concernées par le tracé de principe que nous envisageons. Ce tracé se dessine suite à l'avancée de nos études techniques, à l'identification des enjeux du territoire, et aux éléments recueillis lors des phases de concertations préalables et de concertation continue.

Cette concertation est garantie par la CNDP. Quel est le rôle de cette commission dans le projet ?

La Commission Nationale du Débat Public et les garants qu'elle nomme ont un rôle très important pour notre projet mais plus globalement pour la démocratie participative. Ils veillent à l'information et à la participation du public.

C'est une opportunité pour RTE d'avoir des projets dont la concertation est garantie par la CNDP et c'est également un élément précieux pour le public. Cela permet de préciser et de relayer certaines préoccupations du public, de mettre en lumière certains aspects qui suscitent des interrogations ou de traduire de manière intelligible des concepts trop techniques.

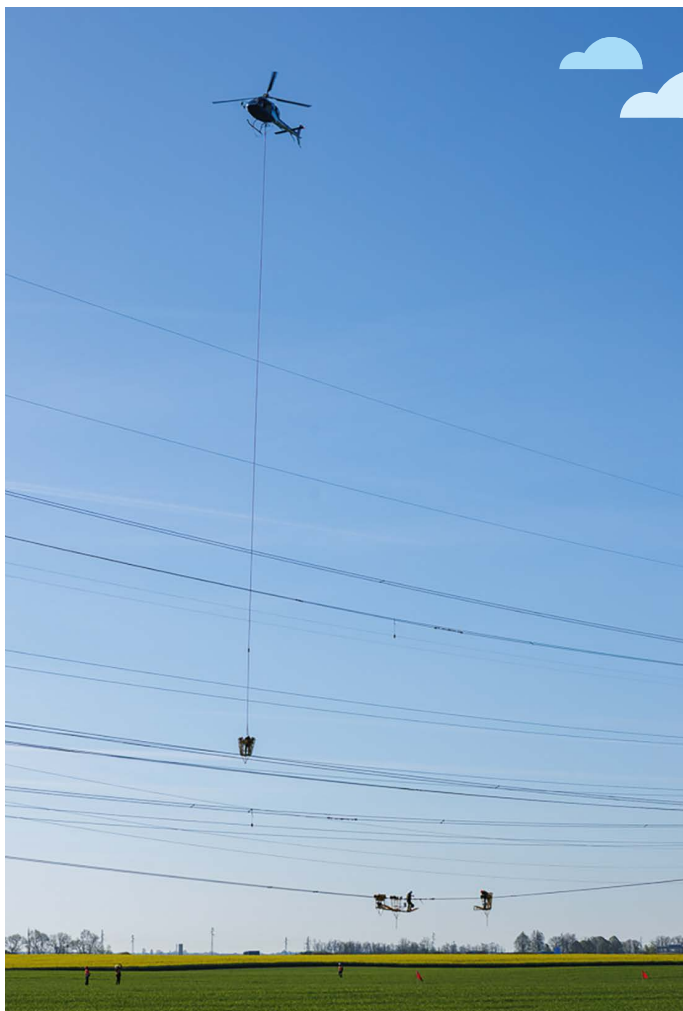
Pour aller plus loin

**Les différentes étapes
de concertation du projet
jusqu'à aujourd'hui**



À lire sur
[www.rte-france.com
/chaingy-dambon](http://www.rte-france.com/chaingy-dambon)





ZOOM SUR...

Des travaux de maintenance hors du commun

Dans le cadre de sa mission de service public, RTE a en charge la maintenance et la rénovation du réseau de transport d'électricité. À ce titre, des travaux exceptionnels ont été réalisés sur la ligne aérienne 400 000 volts entre Dambron (45) et Le Verger (41).

Ces opérations spectaculaires et d'une haute technicité ont permis de remplacer des équipements obsolètes sur la ligne restée sous tension, avec l'aide d'hélicoptères. Elles ont mobilisé une vingtaine de techniciens spécialisés sur cinq semaines, entre mars et avril.

Les prochaines étapes :



2025



- **Études** techniques et environnementales
- **Concertation continue** sous l'égide de la CNDP (jusqu'à ouverture de l'enquête publique)
- Septembre : **dépôt de la demande de Déclaration d'Utilité Publique**



2026



- Ouverture de **l'enquête publique** envisagée à la fin du premier semestre
- Élaboration du **tracé de détail** de la future ligne



2027



Début des travaux



2028



Mise en service



Dans le cadre des études techniques et environnementales, des entreprises mandatées par RTE sont susceptibles d'intervenir sur les infrastructures électriques des communes concernées par le projet.

L'équipe est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse mail suivante :
rte-chaingy-dambron@rte-france.com



Le réseau
de transport
d'électricité



@RTE_Ouest



www.rte-france.com

Consultez la page du projet
sur le site Internet RTE :
www.rte-france.com/chaingy-dambron